



LE CENTRE CANADIEN
D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET
DE LITTÉRATIE NUMÉRIQUE

Faire échec à la publicité en ligne

Devenez proactifs.

- Apprenez tout ce qu'il est possible d'apprendre concernant Internet. Renseignez-vous sur les cours de formation et le soutien aux enseignants offerts par l'école ou le conseil scolaire.
- Renseignez-vous sur les intérêts virtuels de vos élèves et évaluez les sites qu'ils visitent lors d'un exercice en classe. Un sondage anonyme comme le *Sondage pour élèves sur l'utilisation d'Internet* est une bonne façon de procéder.
- Marquez d'un signet les sites sécuritaires et les moteurs de navigation destinés aux enfants que les élèves peuvent utiliser pour obtenir des renseignements sur Internet et créez une liste de ressources recommandées pour les exercices en classe ou à la maison.

Vos élèves doivent :

- comprendre que la première raison d'être des sites commerciaux, bien qu'ils soient amusants à visiter, est de faire de l'argent;
- reconnaître quand et comment ces sites essaient de leur vendre quelque chose;
- éviter de cliquer sur les bannières publicitaires;
- comprendre l'importance de protéger leurs renseignements personnels en ligne.

Sachez la différence entre les sites commerciaux et non commerciaux destinés aux enfants.

- Les sites commerciaux associés à une marque sont faciles à repérer. Ils sont associés à une société ou à une marque précise et mettent en vedette des produits et des personnages qui appartiennent exclusivement à cette société et portent son image de marque.
- Les sites commerciaux qui ne sont associés à aucune marque sont plus difficiles à repérer. Ils ne semblent associés à aucune société ou marque précise. Ils peuvent présenter des produits de différentes marques ou aucun produit du tout. Essentiellement, leur but est de recueillir des renseignements personnels auprès des jeunes ou de connaître leurs goûts et préférences.

Lisez attentivement les politiques sur la protection des renseignements personnels en ligne.

De nombreux sites Web divulguent en ligne les renseignements personnels concernant les enfants ou vendent ces renseignements à des tierces parties. Il est important de lire les détails en petits caractères des politiques sur la protection des renseignements personnels.

- Examinez la nature du site et la formulation de la politique sur la protection des renseignements personnels afin de déterminer si l'environnement virtuel est approprié aux enfants.



- Tout site soucieux de protéger les renseignements personnels des enfants énoncera clairement qu'il ne divulguera aucun renseignement à des tierces parties.

Recensez les caractéristiques des sites dignes de confiance.

La politique sur la protection des renseignements personnels est l'une des plus importantes caractéristiques des sites pour enfants dignes de confiance. Une société responsable doit :

- nommer ses partenaires;
- présenter clairement toute publicité affichée sur son site;
- énoncer une politique claire sur la protection des renseignements personnels afin que les parents (et les enfants) connaissent les conditions d'utilisation du site;
- informer les parents que des renseignements sont recueillis;
- préciser les renseignements qui sont recueillis ou étudiés ainsi que l'utilisation qu'elle en fait;
- informer les parents de la façon dont ils peuvent éditer ou supprimer les renseignements recueillis au sujet de leurs enfants;
- s'assurer que le consentement réel ou vérifiable des parents est obtenu avant de diffuser les renseignements personnels des enfants. (Une simple mise en garde comme « Les enfants, n'oubliez pas de demander la permission de vos parents avant de donner des renseignements personnels sur Internet! » ne suffit pas).

Un site digne de confiance qui recueille des renseignements personnels exigera l'un des éléments suivants :

- un consentement écrit par courrier, courriel ou télécopieur;
- un consentement verbal par l'intermédiaire d'un numéro 1-800;
- une vérification par l'identification comme un mot de passe unique.

Un site digne de confiance qui présente des contenus interactifs devrait :

- s'assurer que les parents connaissent la nature publique non protégée des salons de clavardage, des forums et des messages électroniques, et prendre les mesures nécessaires pour protéger les enfants qui y participent;
- offrir des environnements de clavardage contrôlés.

Les sites TVOKids, Owlkids Online, du Musée royal de l'Ontario, PBS Kids et du Centre des sciences de l'Ontario (voir encadré latéral) offrent une grande sélection de jeux et d'activités dans un environnement non commercial.

Ces sites ne sont pas difficiles à trouver. Sollicitez les recommandations d'autres enseignants ou de bibliothécaires ou utilisez un répertoire virtuel fiable de sites recommandés pour les enfants.

Envisagez l'utilisation de logiciels de filtrage.

Les logiciels qui bloquent les bannières publicitaires peuvent limiter les publicités en ligne vues par les enfants, mais ils ne bloqueront pas les sites Web qui font eux-mêmes office de publicités.



Les logiciels de filtrage « de sortie » peuvent empêcher les enfants de donner des renseignements personnels lors de sondages ou dans les salons de clavardage. Ces logiciels permettent de programmer le nom, l'adresse ou le numéro de téléphone d'un enfant de façon à ce que ces renseignements soient remplacés par une série de « X ».

Le site GetNetWise présente la liste la plus complète et à jour de logiciels de filtrage disponibles. Des descriptions des caractéristiques de base y sont présentées.

Les enfants doivent être sensibilisés au commerce électronique et à l'importance de protéger leurs renseignements personnels, même si l'école utilise un logiciel de filtrage.

